

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA
RECHERCHE**

Inspection générale de l'éducation nationale

*Inspection générale de l'administration
De l'éducation nationale et de la recherche*

**ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE
DANS LE PREMIER DEGRÉ**

LES EFFETS DE LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

*Rapport à monsieur le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche*

*à monsieur le ministre délégué
à l'enseignement scolaire*

Alain HOUCHOT

**Yves MOULIN
Jean VOGLER**

N° 2002-025

N° 02031

Mai 2002

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1.- Des études et des recherches sur les effets de la semaine de quatre jours	2
1.-1.- Les données statistiques : un développement ralenti	2
1.-2.- Une étude d'opinion : des parents et des enseignants plutôt favorables à la semaine de 4 jours	4
1.-3.- Une étude sur les résultats scolaires : des effets non significatifs	6
1.-4.- L'approche chrono biologique et chrono psychologique : une position plutôt réservée sur la semaine de 4 jours, mais fondée sur des résultats de recherche peu assurés	8
2.- Le rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale : « L'aménagement des rythmes à l'école primaire » (janvier 2000)	12
2.-1.- Quelques rappels statistiques	12
2.-2.- Une réflexion pédagogique préalable quasi inexistante	13
2.-3.- Des effets et des conséquences contrastés	13
2.-4.- Des préconisations nuancées mais plutôt défavorables à la semaine de 4 jours	14
3.- Quelques situations actuelles	15
3.-1.- Les départements du Rhône et de la Loire : un choix qui semble irréversible	15
3.-2.- Paris : un quiproquo significatif	17
4.- Conclusion et recommandations	19
4.-1.- L'aménagement du temps scolaire : une question qui a peu évolué	19
4.-2.- L'aménagement du temps scolaire : une question qui reste sensible	19
4.-3.- La semaine de quatre jours : l'aménagement du temps scolaire le plus répandu	20
4.-4.- La semaine de quatre jours : un dispositif irréversible et plébiscité par les familles et les enseignants lorsqu'il est mis en place	20
4.-5.- Une organisation scolaire peu réfléchie, un dispositif peu contrôlé	21
4.-6.- Des interrogations en terme d'apprentissages scolaires	22
4.-7.- Un suivi global à mettre en place	23
Recommandations	24

INTRODUCTION

Même si les premiers travaux de médecins (professeurs Debré, Vermeil) sur la fatigue de l'écolier sont publiés dans les années soixante, on peut considérer que c'est le début de la décennie 1980 qui marque une réelle prise de conscience des problèmes de gestion des rythmes de vie et des rythmes scolaires des enfants. La première circulaire conjointe Éducation nationale – Jeunesse et Sports relative à l'aménagement du temps scolaire (ATS) paraît le 13 décembre 1984. Elle inaugure une succession de textes concernant cette question, sous des appellations diverses : contrats d'aménagement du temps de l'enfant (CATE), contrats ville enfant (CVE), aménagement des rythmes de vie de l'enfant (ARVE). Ces textes correspondent à une forme d'ouverture de l'école, dans la mesure où le temps scolaire est mis en relation avec le temps péri et extra scolaire et où la réflexion est menée avec les partenaires institutionnels et associatifs en charge de ces domaines d'activités de l'enfant.

Plusieurs niveaux de traitement de cette problématique ont été examinés depuis cette période :

- Les rythmes annuels :

Les experts ayant estimé qu'une alternance de sept semaines de travail et de deux semaines de repos serait une bonne manière de structurer l'année scolaire, la loi d'orientation de 1989 a préconisé cette organisation. Si ce choix fait l'objet d'un consensus sur le principe et n'est guère remis en cause, des contraintes multiples bousculent ce rythme et nombre d'associations, les parents notamment, le considèrent encore comme un objectif à atteindre.

- Les rythmes hebdomadaires :

On trouve ici le niveau ayant connu le plus d'évolutions et de changements. Au delà de quelques expérimentations locales sur des organisations originales de la semaine, de nombreuses écoles ont saisi l'opportunité offerte par le décret du 6 septembre 1990 modifié par celui du 22 avril 1991 pour changer le calendrier scolaire .

C'est sur la base de ce décret que la plupart des aménagements encore en place aujourd'hui ont été mis en place : transfert des cours du samedi au mercredi (une alternative peu pratiquée puisqu'elle ne concerne que moins de 5% des écoles), instauration de la semaine de quatre jours adoptée dans environ un quart des écoles primaires.

- Les rythmes journaliers :

Cette question, posée comme essentielle par les chrono biologistes, évoquée dans chaque rapport concernant l'aménagement des rythmes de vie des enfants, n'est que très rarement prise en compte dans l'organisation effective des écoles et des classes. L'institution reste d'ailleurs très peu prescriptive en terme d'organisation de la journée scolaire si ce n'est l'obligation de ne pas dépasser 6 heures de classe par jour. En fait, les situations locales sont très hétérogènes, notamment en terme de contraintes liées au transport , à la restauration scolaire, autant d'éléments qui rendent impossible un traitement national de cette question.

On voit donc qu'en terme d'aménagements des rythmes scolaires, le seul niveau qui ait connu une certaine évolution sur les dix dernières années est le niveau hebdomadaire et que « la semaine de quatre jours » se révèle être alors l'aménagement le plus pratiqué.

Le présent rapport, conformément à la demande du Ministre, est consacré à ce dernier dispositif, même si des aspects de rythmes annuels ou journaliers doivent être évoqués quelquefois, dans la mesure où les différents rythmes sont nécessairement en interactions. Nous dresserons d'abord un rapide bilan des travaux effectués en ce domaine, puis nous rappellerons les principaux enseignements qui se dégagent d'un récent rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, enfin nous ferons état de quelques réflexions en cours sur ce sujet dans des académies.

1.- Des études et des recherches sur les effets de la semaine de quatre jours

1.-1.- Les données statistiques : un développement ralenti

Depuis l'année scolaire 1992/93, l'enquête 19 sur les élèves du premier degré permet de recueillir des données sur les modalités d'organisation du temps scolaire de toutes les écoles de France métropolitaine et des DOM. Toutefois, les dernières données exploitables datent de 1999/2000, car depuis deux ans les directeurs d'école ne transmettent plus ces informations de façon suffisamment complète. De 1992/93 à 1999/2000, la situation a évolué de la façon suivante, pour ce qui concerne le pourcentage d'écoles fonctionnant en semaine de 4 jours.

Ecoles	1992/93	1998/99	1999/2000
--------	---------	---------	-----------

Maternelles publiques	9%	20,5%	20,3%
Elémentaires publ.	8,7%	26,0%	25,9%
Total public	8,8%	24,1%	24,0%
Maternelles privées	33,4%	44,4%	51,6%
Elémentaires priv.	23,4%	40,8%	44,4%
Total privé	24,1%	41,1%	44,7%
Total écoles	10,3%	25,8%	25,8%

Source : DPD

On peut donc observer que, en près de dix ans :

la proportion d'écoles fonctionnant en semaine de 4 jours a augmenté globalement de façon importante ;

cette progression s'est arrêtée les deux dernières années ;

cette organisation est nettement plus répandue dans les écoles privées, où elle se poursuit sur les deux dernières années, que dans les écoles publiques, où elle régresse même légèrement.

L'enquête 1999/2000 montre par ailleurs que :

l'organisation sur 5 jours reste la plus répandue (70% des écoles) ;

dans les écoles fonctionnant sur 5 jours, plus de 90% fonctionnent le samedi matin de préférence au mercredi.

On note également que si l'organisation en 4 jours s'est d'abord davantage installée dans les écoles urbaines, elle a ensuite bien plus progressé en milieu rural, progression qui se poursuit sur les dernières années alors que le mouvement s'inverse en milieu urbain.

	1992/93	1998/99	1999/2000
URBAIN	11,1%	21,4%	21,1%
RURAL	9,5%	31,3%	31,7%

Source : DPD

Enfin, la situation varie considérablement selon les régions. Les évolutions constatées se sont principalement produites dans les régions où certains

départements avaient, en 1992/93, une forte proportion d'écoles fonctionnant sur 4 jours, c'est-à-dire principalement dans l'Ouest de la France.

En 1992, seule l'académie de Lyon avait plus de la moitié de ses écoles fonctionnant sur 4 jours, et les quatre académies en ayant plus de 10 % se situaient toutes à l'Ouest : Rennes, Nantes, Poitiers et Bordeaux. En 2000, quatre académies dépassent les 50 % : Bordeaux, Lyon (dans ces deux académies tous les départements dépassent ce seuil), Rennes et Montpellier.

En 1992, seuls 5 départements avaient plus de 50 % d'écoles fonctionnant sur 4 jours : trois étaient situés dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France (Ille-et-Vilaine, Gironde, Vendée), et 2 en région Rhône-Alpes (Rhône et Loire). En 2000, ils sont au nombre de 26, et parmi eux, la moitié ont plus de 95 % d'écoles fonctionnant sur ce mode. Quelques départements ont connu une progression très importante : le Lot, la Lozère, la Manche, la Creuse, le Gard, le Cher et la Charente sont passés en 7 ans de taux inférieurs à 10 % à des taux supérieurs à 80%.

1.-2.- Une étude d'opinion : des parents et des enseignants plutôt favorables à la semaine de 4 jours

Cette étude d'opinion, réalisée par la DPD en 1993 (Les dossiers d'Education et Formations, n° 37, mars 1994), porte sur un échantillon de 57 écoles maternelles et élémentaires. 30 de ces écoles fonctionnent, au moins depuis un an, 4 jours par semaine et se situent dans les départements de la Loire et du Rhône. Les 27 autres fonctionnent sur 5 jours par semaine et sont situées dans dix départements (Hauts-de-Seine, Oise, Moselle, Nord, Corrèze, Savoie, Paris, Charente maritime, Hérault, Morbihan). Ont été interrogés :

134 enseignants et 293 parents pour les écoles en semaine de 4 jours,

115 enseignants et 530 parents pour les écoles en semaine de 5 jours.

D'une façon générale, enseignants et parents expriment leur préférence pour l'organisation de la semaine de 4 jours. Ce choix est particulièrement net lorsque cette organisation est déjà en place : dans ce cas, 77% des parents et 72% des enseignants indiquent leur satisfaction globale. Parmi ceux qui fonctionnent en semaine de 5 jours, 57% des enseignants marquent leur préférence pour la semaine de 4 jours, mais seulement 43% des parents. Pour ces derniers, il s'agit toutefois du premier choix, puisqu'ils sont 35% à préférer la semaine de 5 jours avec le samedi matin et 19% à opter pour la semaine de 5 jours avec le mercredi matin.

Une interrogation sur les effets jugés bénéfiques de la semaine de 4 jours obtient les réponses suivantes.

Effets jugés bénéfiques par les parents

Effets	Parents de semaine de 4 jours	Parents de semaine de 5 jours
Résultats scolaires	60%	56%
Organisation du trav. scol.	71%	62%
Bon déroulement des progr	59%	49%
Santé de l'enfant	67%	64%
Vie familiale	71%	67%
Budget familial	23%	31%
Activités périscolaires	57%	74%
Rencontre avec enseignants	36%	-

Source DPD

Il est intéressant d'observer que, sur l'ensemble des effets examinés, ce sont les parents qui ont déjà l'expérience de la semaine de 4 jours qui se montrent les plus convaincus quant aux bienfaits escomptés de cette organisation. Ceux dont les enfants fréquentent une école à fonctionnement traditionnel sur 5 jours témoignent également d'un préjugé favorable, mais à un degré moindre, sauf en ce qui concerne les activités périscolaires : ils sont nombreux à penser que leurs enfants en bénéficieraient davantage dans une organisation sur 4 jours.

Effets jugés bénéfiques par les enseignants

Effets	Enseignants de semaine de 4j.	Enseignants de semaine de 5j.
Résultats scolaires	42%	53%
Travail des élèves	52%	60%
Comportement des élèves	51%	64%
Des élèves en difficulté	40%	51%
Fatigue des élèves	57%	67%
Fatigue des enseignants	82%	69%
Bon déroulement de progr.	39%	48%
Travail en équipe des maîtres	51%	50%
Pratique pédagogique	58%	-
Activités périscolaires	55%	-
Relations avec les familles	39%	-

Source : DPD

Les enseignants ont une opinion *a priori* favorable. On peut toutefois faire le constat inverse de celui relatif à l'opinion des parents : ce sont en effet les enseignants qui ne fonctionnent pas encore sur 4 jours qui attendent le plus de bienfaits de cette organisation. L'effet le plus bénéfique serait une meilleure résistance à la fatigue des enseignants. Ces mêmes enseignants n'estiment qu'à une faible proportion (42%) que cette organisation du temps scolaire améliorerait les résultats des élèves.

1.-3.- Une étude sur les résultats scolaires : des effets non significatifs

Il s'agit d'une étude menée par le Direction de la programmation et du développement (DPD), à partir de deux échantillons nationaux des évaluations CE2 – 6^e de septembre 1993, l'un composé d'élèves scolarisés en semaine de 4 jours (durant au moins une année), l'autre composé d'élèves scolarisés 5 jours par semaine (Les dossiers d'Éducation et Formations n° 37, mars 1994).

Les données ont été soumises à trois types d'analyse.

- *Analyse des données brutes*

Au CE2, les différences de performances sont supérieures de 3 points sur 100, en français et en mathématiques, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine.

En 6^e, on observe une différence de plus de 5 points sur 100, dans les deux disciplines, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine.

La comparaison a été affinée par l'étude de différentes sous-populations : âge des élèves, catégories socioprofessionnelles des parents, écoles rurales/urbaines. Les différences constatées varient en fonction de ces critères, mais restent globalement en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine.

- *Analyse dite « toutes choses égales par ailleurs »*

Cette étude permet la prise en compte simultanée des caractéristiques individuelles des élèves dans un modèle d'analyse de la variance, afin d'isoler la part explicative de chacune de ces caractéristiques. On peut alors les « neutraliser », afin de faire une comparaison des deux échantillons, toutes choses étant égales par rapport à ces caractéristiques individuelles.

Selon cette analyse, les différences s'amenuisent :

un peu moins de 2 points sur 100 au CE2, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine ;

3 points de différence en 6^e, en faveur des élèves scolarisés 4 jours par semaine.

- *Analyse des résultats des mêmes élèves au CE2 et en 6^e*

Pour les élèves de 6^e, on a construit un modèle plus complet, en incluant dans les variables explicatives le score obtenu par les élèves à l'entrée en CE2. Ce modèle permet de raisonner en termes de croissance des acquis des élèves de 6^e sur trois années scolaires.

Cette analyse montre un léger effet positif de la semaine de 4 jours, mais trop faible pour être statistiquement significatif. Les auteurs concluent que « les progrès des élèves sur les apprentissages fondamentaux, à niveau de départ équivalent et à environnement social équivalent, ne sont donc pas beaucoup affectés par le choix du rythme scolaire hebdomadaire. [...] On peut donc en conclure que, ni négatif ni nettement positif, l'effet de cette organisation de la semaine scolaire (4jours) sur les progrès des élèves en français et en mathématiques doit plutôt être considéré comme neutre ».

Les auteurs signalent également d'autres restrictions.

Les élèves de CE2 en semaine de 4 jours ayant effectué une rentrée anticipée, il est possible qu'ils aient effectué quelques révisions et déjà trouvé un meilleur rythme de travail que leurs camarades, au moment de l'évaluation.

L'étude ne tient pas compte des pratiques pédagogiques ; or une étude a montré que les enseignants fonctionnant sur 4 jours avaient tendance à développer l'enseignement du français et de mathématiques au détriment des autres disciplines.

L'étude ne prend en compte que les compétences en français et en mathématiques ; elle n'intègre ni les autres compétences cognitives, ni les compétences non cognitives.

L'ensemble de ces considérations font que les auteurs estiment que l'étude ne permet pas de conclure à un effet positif de la semaine de 4 jours. Mais, elle ne permet pas non plus de conclure à un effet négatif.

1.-4.- L'approche chrono biologique et chrono psychologique : une position plutôt réservée sur la semaine de 4 jours, mais fondée sur des résultats de recherche peu assurés

Rappelons que la chronobiologie est une science qui étudie les changements quantitatifs réguliers et périodiques des processus biologiques au niveau de la cellule, du tissu, d'une structure, d'un organisme ou d'une population. Ces études ont permis de préciser l'origine et la nature des rythmes biologiques et d'en observer la modulation sous l'effet des variations périodiques du milieu environnant. Les rythmes biologiques les mieux étudiés sont ceux dont la période est d'environ 24 heures (rythmes circadiens). Leur connaissance permet de déterminer les moments favorables au travail, au repos, aux soins médicaux...

La chrono psychologie ajoute à cette approche physiologique des rythmes l'étude de la dimension psychologique des variations de comportements. Elle a principalement étudié les variations de l'activité physique et mentale d'adultes au cours d'une journée, sur leur lieu de travail. C'est seulement dans une période récente que des études ont été consacrées aux rythmes biologiques et physiologiques des enfants.

Ces études, principalement menées par François TESTU et l'équipe du Laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université de Tours, ont surtout porté sur la journée et ont mis en évidence, chez les élèves, des variations de la vigilance et des performances intellectuelles, selon un rythme journalier « classique » (indépendamment de l'âge ou de l'origine géographique des élèves) : « après une performance minimale en première heure de classe (entre 8h et 9h), la performance s'élève jusqu'en fin de matinée scolaire où se situe un maximum (entre 11h et 12h), s'abaisse après le déjeuner, puis s'élève à nouveau plus ou moins au cours de l'après-midi. Ces fluctuations journalières sont constatées de façon générale chez des élèves fréquentant l'école 5 jours par semaine. En revanche, dans le cas de la semaine de 4 jours, François TESTU a constaté des fluctuations différentes : baisse de la vigilance de 8h40 à 11h20, augmentation de 11h20 à 13h40 et nouvelle baisse de 13h40 à 16h20 ; c'est ce qui l'a conduit à parler de « rythmicité inversée » ou de « désynchronisation » (Georges FOTINOS, François TESTU, Aménager le temps scolaire, Hachette, 1996).

Ce sont ces études, menées sur chaque jour de classe de la semaine, qui ont permis de dégager des rythmes hebdomadaires de la vigilance et des performances psychotechniques. Pour la semaine de 5 jours, François TESTU observe que les élèves réalisent leurs meilleures performances le jeudi et le vendredi matin et les moins bonnes le lundi et à degré moindre le samedi matin et parfois le vendredi après midi. Toutefois les études des rythmes hebdomadaires sont encore peu nombreuses.

- *Une étude comparative de François TESTU sur les rythmes scolaires en France*

Cette étude a été réalisée à la demande de la DPD et publiée dans « les dossiers d'Éducation et Formation n° 46, novembre 1994. Elle a porté sur quatre écoles, à Joué-les-Tours, Mulhouse (2 écoles) et Roanne ; elle a concerné 461 élèves au total.

Les écoles de Mulhouse et de Roanne font l'objet d'un aménagement journalier et hebdomadaire du temps scolaire (CATE) ; celle de Roanne fonctionne en semaine de 4 jours.

L'étude a porté sur les niveaux de vigilance des élèves, leurs performances intellectuelles, les durées de sommeil nocturne.

Pour ce qui concerne les effets de la semaine de 4 jours, les conclusions sont les suivantes.

Résultats au CP

Les élèves de Roanne (4 j) dorment 20 minutes de moins par semaine que ceux de Joué (5 j) qui sont ceux qui dorment le plus, mais pas significativement moins que ceux des autres écoles. Ils s'endorment plus tard le vendredi soir.

Les élèves de Roanne sont moins vigilants que ceux de Joué, mais plus performants aux tests psychotechniques.

L'évolution journalière de la vigilance observée à Joué correspond à celle habituellement mise en évidence par les études de F. TESTU : élévation progressive de la vigilance dans la matinée, creux de l'après déjeuner, nouvelle progression l'après-midi. Cette évolution s'inverse à Roanne. Dans l'évolution hebdomadaire, les élèves de Roanne sont moins performant que les autres le lundi (incidence négative des deux jours de week-end).

Résultats au CM2

Les différences de durée de sommeil sont faibles et non significatives.

Il en est de même pour les performances psychotechniques.

L'évolution journalière de la vigilance a le profil « classique » dans tous les cas. Et il en est de même pour le profil hebdomadaire : le moins bon jour est le mardi, le meilleur est le jeudi. Contrairement à l'hypothèse de F. TESTU, le lundi n'est pas un jour de mauvaise performance pour les élèves qui ont bénéficié d'un week-end de deux jours.

C'est en se fondant sur de telles études que F. TESTU a été conduit à évoquer des effets négatifs de la semaine de 4 jours, qui provoquerait une inversion de l'évolution journalière de la vigilance (voir ci-dessus). Dans la présente étude, cette inversion s'observe

chez les élèves de CP de Roanne, mais elle ne s'observe plus chez les élèves de CM2. L'auteur formule également l'hypothèse que l'organisation d'activités extra scolaires permettrait d'atténuer cette inversion. Par ailleurs, d'autres études, menées en milieu rural, semblent indiquer que la semaine de 4 jours n'aurait pas d'incidences sur les rythmes de vie, les performances et les comportements des enfants (Georges FOTINOS, François TESTU, Aménager le temps scolaire, Hachette, 1996). Il est donc difficile de tirer des conclusions généralisables de ces études localisées et, pour l'heure, trop peu nombreuses.

▪ *Un rapport de synthèse de l'INSERM : « Rythmes de l'enfant, de l'horloge biologique aux rythmes scolaires » (avril 2001)*

A la demande de la Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes (CNAM), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a réuni un groupe pluridisciplinaire d'experts afin de réaliser une analyse critique des travaux publiés au plan international sur les rythmes biologiques propres à l'enfant et l'aménagement du temps scolaire. Ce travail conduit en 1999-2000 a fait l'objet d'une publication en avril 2001. Il s'agit donc de la mise au point la plus récente.

Après avoir fait le point des connaissances actuelles sur les rythmes biologiques et particulièrement sur l'alternance veille-sommeil, ce groupe d'experts s'est intéressé à la « cohabitation » entre rythmes biologiques et vie scolaire.

Les auteurs se sont notamment interrogés sur les variations des performances des élèves. S'ils insistent sur les variations journalières selon l'âge des enfants et le type de tâches qui leur sont proposées, variations qui doivent selon eux entraîner des adaptations dans les modalités d'enseignement, ces experts montrent que l'activité intellectuelle des élèves fluctue au cours de la journée et au cours de la semaine.

Selon les auteurs, ces deux types de fluctuations ont des causes différentes. Les variations journalières de l'activité intellectuelle sont avant tout dépendantes des rythmes biologiques des enfants, tandis que les fluctuations au cours de la semaine résultent davantage de l'influence de l'emploi du temps hebdomadaire. En ce sens les choix faits en terme d'organisation de la semaine scolaire ne sont donc pas des choix anodins, ils peuvent être déterminants pour les performances des élèves.

Rythmes hebdomadaires et activité intellectuelle des élèves :

Sur la base d'études conduites en France, notamment par l'équipe du laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université de Tours, sous la responsabilité de François TESTU, il apparaît qu'au cours de la semaine scolaire traditionnelle (4 jours $\frac{1}{2}$) le rythme intellectuel « classique » (voir ci-dessus) est observé tous les jours sauf le lundi où les performances sont les moins bonnes.

De fortes variations apparaissent selon l'âge des enfants : plus haut niveau de vigilance des enfants le jeudi après-midi chez les enfants de cours préparatoire, le vendredi matin chez les élèves de cours élémentaire.

La coupure du week-end semble se répercuter négativement pour tous les enfants, quel que soit leur âge . Le lundi, ou le jour qui suit une rupture de plus d'un jour dans le rythme scolaire des enfants , est un jour particulièrement perturbé.

Le cas particulier de la semaine de quatre jours :

Les auteurs mentionnent leurs interrogations concernant la semaine de quatre jours qui leur apparaît perturbatrice dans certaines conditions :

« Le profil de rythmicité intellectuelle journalier est perturbé lorsqu'un aménagement de la semaine scolaire de type quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) est mis en place dans les zones sensibles. Dans ces zones, si on n'offre pas d'activités péri ou extrascolaires, la perturbation de la rythmicité intellectuelle journalière s'accompagne d'une baisse significative du niveau de performance ce qui évoque une rupture de synchronisation entre la rythmicité propre à l'élève et les rythmes de son environnement. »¹

Concernant les acquisitions scolaires des élèves, les résultats des différentes études conduites en Europe et particulièrement en France apparaissent le plus souvent contradictoires, certaines mettant en évidence une influence positive d'un type d'organisation , d'autre niant tout effet significatif pour le même dispositif. Les auteurs en concluent à l'impossibilité actuelle de tirer des conclusions en terme de choix d'organisation mais, insistent-ils, la prudence doit nous amener à ne pas généraliser la semaine de quatre jours :

« On peut toutefois retenir, par rapport à l'enjeu spécifique de la semaine de quatre jours, qu'aucun résultat ne plaide en faveur d'une telle organisation du temps scolaire. »²

Des préconisations :

A la suite de cette observation, les experts, reconnaissant la taille réduite des études disponibles, préconisent :

de mettre en place des études épidémiologiques de grande ampleur, tant descriptives qu'évaluatives ; il leur apparaît en effet nécessaire que différents dispositifs d'aménagement du temps scolaire, incluant des effectifs suffisants d'enfants, soient évalués tant sur le plan des performances scolaires que sur celui des rythmes circadiens ;

d'éviter de mettre en place la semaine de quatre jours, en particulier dans les zones sensibles, en attendant les résultats de ces études.

¹ Rythmes de l'enfant De l'horloge biologique aux rythmes scolaires Inserm p105

² Idem p82

2.- Le rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale : « L'aménagement des rythmes à l'école primaire » (janvier 2000)

L'IGEN a effectué, de septembre à décembre 1999, à la demande de la Ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, une étude approfondie sur les rythmes scolaires. Son objectif était de dresser un bilan qualitatif et quantitatif de toutes les expériences existantes : semaine de cinq jours, semaine de quatre jours et autres aménagements. Il s'agissait d'évaluer les effets de ces différents dispositifs, notamment sur la réussite scolaire des élèves, puis de formuler des propositions pour une répartition cohérente du temps de travail à l'école et de mettre clairement en évidence les conditions indispensables à la pleine efficacité de ces dispositifs.

Les résultats de cette étude ont été présentés dans un rapport publié en janvier 2000 et intitulé : « L'aménagement des rythmes à l'école primaire », les rapporteurs étant Yves BOTTIN, Michel DELAUNAY et Sonia HENRICH.

2.-1.- Quelques rappels statistiques :

En cohérence avec les données statistiques de la DPD rapportées en 1.1, le premier enseignement de ce rapport était que la majorité des écoles (70%) n'avaient engagé aucun aménagement du temps scolaire : 30% seulement des écoles, 23,4% des élèves, enseignements public et privé confondus, étaient concernés par un aménagement des rythmes scolaires.

Le second enseignement était que la semaine de quatre jours apparaissait comme l'aménagement le plus répandu : « avec 25,8% des écoles et 23,4% des élèves, la semaine de quatre jours, avec samedi supprimé et année scolaire allongée, l'emporte largement sur les autres formules quasi exclusivement représentées par la semaine de cinq jours aménagés : 4,2% des écoles, 5,5% des élèves. »³

Le rapport nous renseigne également sur la typologie des écoles ayant opté pour la semaine de quatre jours : elle apparaît clairement plus plébiscitée par les écoles privées que par les écoles publiques,

Une différenciation se fait entre maternelle et élémentaire :

dans le public, 20,5% des écoles maternelles pratiquent la semaine de quatre jours contre 26% des écoles élémentaires ;

dans le privé, 44,4% des écoles maternelles pratiquent la semaine de quatre jours contre 40,8% des écoles élémentaires.

³ Rapport IGEN p 28

2.-2.- Une réflexion pédagogique préalable quasi inexistante

Le rapport de l'IGEN révèle la portée très limitée de cet aménagement de la semaine de quatre jours : la réflexion sur cette nouvelle articulation entre temps scolaire et temps péri scolaire a été quasi inexistante.

« Il est à noter que parmi l'ensemble des écoles qui ont adopté la semaine de quatre jours, 88,5% d'entre elles bornent leur expérimentation à la simple suppression de la classe du samedi matin et à sa récupération par allongement de l'année scolaire. »⁴

Cela signifie donc que dans près de 90% des cas, l'aménagement de la semaine n'a pas été accompagné de la moindre réflexion sur le temps ainsi libéré ; on s'est contenté de libérer les élèves sans prévoir leur accueil dans des structures post ou périscolaires.

Il apparaît encore plus clairement que la réflexion n'a pas mieux été engagée sur la réorganisation du temps scolaire, sur une nouvelle répartition hebdomadaire, trimestrielle ou annuelle des apprentissages. La nouvelle organisation du temps de la semaine et de l'année scolaire n'a été que très rarement pensée et organisée pédagogiquement.

2.-3.- Des effets et des conséquences contrastés :

Sur la base des enquêtes conduites, l'IGEN donne une approche en fait très équilibrée des effets de la semaine de quatre jours. En effet les avantages, incontestables, notamment pour les adultes, sont largement contrebalancés par des inconvénients évidents .

▪ *Quelques avantages de la semaine de quatre jours:*

une vie familiale facilitée : « en libérant les samedis et en diminuant les périodes de congés scolaires, elle répond à une demande sociale forte et favorise la relation entre parents et enfants » ;

un dispositif simple à mettre en œuvre pour un moindre coût : « elle est par ailleurs simple à mettre en œuvre et son coût, aussi bien pour l'État que pour les collectivités territoriales, apparaît généralement moins élevé que celui d'autres aménagements. »⁵

▪ *Des inconvénients bien réels:*

une répartition problématique des disciplines dans les emplois du temps (certaines risquant de disparaître comme la découverte du monde et les enseignements artistiques),

⁴ Rapport IGEN p 29

⁵ Rapport IGEN p 61

une fatigue et un problème de concentration des élèves,

une réduction du temps effectif d'enseignement du fait d'un absentéisme important durant les jours récupérés, des élèves parfois livrés à eux-mêmes durant le temps libéré en fin de semaine, des rencontres parents enfants rendues plus aléatoires.

Ce qui conduit l'IGEN à une interrogation évidente sur la pertinence de ce dispositif, interrogation qu'elle exprime notamment ainsi :

« Les réserves les plus vives sur la poursuite de l'expérience de la semaine de quatre jours sont exprimées par les enseignants exerçant en cours préparatoire et/ou en réseau d'éducation prioritaire, c'est à dire auprès des enfants les plus fragiles.

Les conséquences éducatives du samedi libéré sont très diverses : si cela semble ne poser aucun problème en zone rurale ou semi-rurale, certains élèves apparaissent trop souvent livrés à eux-mêmes le samedi matin dans les zones urbaines sensibles.

Enfin l'absentéisme durant le temps scolaire pris sur les congés est très souvent préoccupant. »⁶

2.-4.- Des préconisations nuancées mais plutôt défavorables à la semaine de quatre jours

Finalement, face aux inconvénients et dysfonctionnements repérés dans la semaine de quatre jours, l'Inspection générale, dans les conclusions de son rapport, préconise de ne plus développer ce type d'organisation du temps scolaire .

Sans, bien sûr, envisager un retour à la semaine de cinq jours dans l'ensemble des écoles de France, abandon qui provoquerait un très fort mouvement de protestation notamment de la part des enseignants en bénéficiant actuellement , l'Inspection générale encourage à l'inverse le report des cours du samedi matin au mercredi matin :

« En l'état actuel, aucune solution nationale ne paraît pouvoir s'imposer à l'ensemble des écoles françaises »

« Malgré ses inconvénients pédagogiques, il serait problématique de vouloir imposer l'abandon de la semaine de quatre jours pour un retour pur et simple à la semaine classique. Les oppositions risqueraient d'être virulentes et mal contrôlables. »

« Le report du temps d'école du samedi vers le mercredi est intéressant à tous égards...On peut légitimement encourager cette formule en tenant compte des contraintes locales... »⁷

⁶ Rapport IGEN p 61

⁷ Rapport IGEN p 62

3.- Quelques situations actuelles

3.1.- Les départements du Rhône et de la Loire : un choix qui semble irréversible

Ces deux départements font partie de ceux qui ont choisi massivement la semaine de quatre jours dès 1991 (95% des écoles dans le Rhône, 100% dans la Loire). Sans être obligatoirement représentatives, leurs situations nous permettent d'appréhender la question des rythmes scolaires dans une réelle diversité démographique et sociologique : un grand nombre d'écoles, des centres urbains importants et des zones rurales parfois très isolées, des secteurs favorisés et d'autres relevant de l'éducation prioritaire, confrontés à de réelles difficultés notamment en terme de résultats scolaires.

Enfin, ces deux départements ont pris l'initiative de consulter, durant l'année civile 2001, l'ensemble de leurs écoles respectives sur la question de l'aménagement du temps scolaire. Nous disposons ainsi d'une source d'information sur l'appréhension par les acteurs de terrain de la semaine de quatre jours telle qu'ils la vivent et l'organisent en tant que parents ou enseignants.

▪ *Des consultations départementales*

Durant le premier trimestre 2001-2002, soit après dix ans de fonctionnement des écoles dans ce dispositif, les deux Inspecteurs d'Académie DSDEN, en accord avec leurs principaux partenaires, décident de conduire une réflexion globale sur l'aménagement des rythmes scolaires. Chacun s'adresse à l'ensemble des écoles de son département et sollicite par ailleurs les maires et tous les partenaires de l'école. Les résultats de cette consultation doivent remonter par le biais des conseils d'école, garantissant ainsi la participation des parents d'élèves.

A l'origine de cette démarche, le souci de chaque administration départementale de faire un bilan, de sortir de l'imprécision dans laquelle elle se trouve, faute d'avoir des indicateurs objectifs. Bien qu'ayant agi séparément, les deux Inspecteurs d'Académie ont ressenti le besoin d'engager les équipes pédagogiques et les parents d'élèves dans l'observation d'une organisation du temps scolaire et dans une réflexion sur sa mise en œuvre et sur ses effets.

En fait, chez les initiateurs de cette consultation, prédomine le sentiment que la semaine de quatre jours génère des dysfonctionnements sans apporter vraiment d'améliorations :

un temps scolaire raccourci du fait d'un absentéisme significatif durant les jours rattrapés sur les congés (particulièrement fin août dans les secteurs urbains difficiles, mais aussi début juillet dans les secteurs aisés ou durant les congés intermédiaires dans les zones rurales) ;

un premier trimestre exagérément allongé, entraînant une réelle fatigue des enfants dès la fin octobre et des signalements d'incidents plus nombreux en décembre ;

un déséquilibre accentué de l'année scolaire du fait du raccourcissement des congés intermédiaires ;

une situation plus instable dans certains quartiers difficiles du fait de la libération de tous les samedis et du caractère non obligatoire des activités périscolaires proposées ;

une organisation pédagogique inchangée de la part des maîtres : ils proposent en quatre jours ce qu'ils proposaient préalablement en quatre jours et demi, ne revoient que très rarement leurs programmations trimestrielles et annuelles, quitte à exprimer ensuite le sentiment de ne pouvoir assumer l'ensemble du programme (!) ;

l'abandon de toute autre réflexion sur les rythmes scolaires, particulièrement sur le rythme hebdomadaire et l'emploi du temps .

S'ajoute à cela le constat que cet aménagement du temps scolaire s'est mis en place sans un réel suivi :

l'éventuelle corrélation entre rythmes scolaires, comportements des élèves et résultats scolaires n'a fait l'objet d'aucune étude sérieuse, étude que seule l'Université aurait pu entreprendre ;

le suivi sur le terrain reste lui même très inégal , certains IEN se contentant de gérer « administrativement » sans vraiment accompagner les équipes dans une réflexion pédagogique. Parfois ce seul suivi administratif se révèle insuffisant sur des points pourtant déterminants : le contrôle de la fréquentation scolaire durant les 12 jours récupérés sur les congés n'est qu'exceptionnellement organisé et ne fait l'objet d'aucune remontée ni synthèse spécifique .

La consultation proposée devait donc répondre à ces incertitudes et permettre de reprendre globalement la réflexion sur l'aménagement des rythmes scolaires.

▪ *Des résultats concordants : la réflexion sur les effets de l'aménagement du temps scolaire est inexistante, la semaine de quatre jours est plébiscitée.*

Malgré des documents et un déroulement différents, les deux départements sont parvenus à des résultats identiques avec un très fort taux de réponses : une demande massive dans le Rhône (92% des écoles), quasi unanime dans la Loire pour conserver la semaine de quatre jours. Sur les 930 écoles du Rhône qui suivaient la semaine de quatre jours en 2000-2001, une dizaine seulement annoncent qu'elles réfléchissent à une éventuelle sortie de ce système ; aucune école de la Loire n'envisage de sortir de ce dispositif.

La réflexion sur l'aménagement du temps scolaire a été détournée.

Alors que les documents supports à la réflexion, transmis dans les écoles, ne mentionnaient pas de questionnement sur le maintien ou non de la semaine de quatre jours, toutes les réponses reçues sont centrées sur cette question.

Alors que ces documents centraient la réflexion sur la vie des élèves, les effets de l'aménagement du temps scolaire choisi par l'école sur les apprentissages scolaires, le comportement des enfants à l'école et hors de l'école, ces points ne font pratiquement l'objet d'aucune remontée.

Apparaissent, à l'inverse, des suggestions pour « améliorer » la semaine de quatre jours. Certaines reprennent des thèmes déjà évoqués comme la nécessité de préserver le rythme annuel 7 semaines/2 semaines et semblent réalistes ; d'autres apparaissent plus surprenantes (renoncement à certains jours chômés ou fériés pour récupérer du temps scolaire, augmentation de la durée de la journée scolaire...).

Le renoncement à la récupération des 12 jours apparaît parfois comme une sorte de revendication, tant de la part des familles que des enseignants : cela réglerait, disent-ils, la question très sensible du manque d'harmonisation actuel entre le premier et le second degré, celle de l'absentéisme des élèves durant les jours récupérés, celle du raccourcissement des congés intermédiaires et du déséquilibre de l'année scolaire ! La question des effets sur les apprentissages scolaires est, quant à elle, totalement évincée.

3.-2.- Paris : un quiproquo significatif

A Paris, la question de l'aménagement du temps scolaire, posée depuis plusieurs années, a connu des développements parfois passionnés ces derniers mois .

Le rectorat de Paris a engagé une réflexion sur l'organisation du temps scolaire depuis 1998/99 ; un Inspecteur d'académie avait été explicitement chargé de cette mission par le Recteur. Cette réflexion s'est intensifiée à partir de décembre 2000. Elle a rencontré ensuite, après les élections municipales de 2001, un vif intérêt sur ce sujet de la part de la nouvelle équipe municipale. La réflexion s'est alors poursuivie en parfaite concertation avec la Ville et a abouti, en 2002, à des propositions d'aménagement du temps scolaire.

L'objectif de ces propositions était la réorganisation de la semaine scolaire, le point d'appui se situant dans le transfert du samedi matin au mercredi .Si les réactions des parents se sont avérées plutôt positives, une forte opposition s'est manifestée chez les enseignants : s'ils envisageaient l'aménagement du temps scolaire, ils n'acceptaient pas de travailler le mercredi matin .

Nous retrouvons en fait ici une réaction assez proche de celle des enseignants du Rhône et de la Loire : consultés sur la question globale de la réorganisation de la semaine scolaire , ils répondent « semaine de quatre jours » .

Face à ces résistances, les autorités académiques et municipales ont suspendu toute décision pour la rentrée 2002, avec l'intention de reprendre les concertations après les élections politiques et syndicales.

Lors de notre entretien, le Recteur a tenu à souligner que la réflexion menée a toujours été globale, visant à la fois à réduire la durée de la journée scolaire (jugée trop longue), un aménagement de la semaine sur 5 jours et un aménagement du calendrier des vacances. Il a écarté l'organisation de la semaine sur 4 jours, car elle aurait, du point de vue de l'intérêt de l'enfant, des effets plus négatifs que positifs. Il fonde son opinion sur son expérience professionnelle ainsi que sur les résultats de travaux de recherche, particulièrement ceux de François TESTU.

Il évoque ainsi les arguments suivants :

La semaine de 4 jours conduit à réduire une partie des vacances d'été et des vacances intermédiaires ; elle ne permet pas d'allonger les congés de la Toussaint. Elle gêne donc la mise en place souhaitable du rythme de 7 semaines de travail – 2 semaines de repos.

L'expérience montre que le départ retardé en vacances d'été ou la rentrée anticipée génère un absentéisme important ; cela réduit de fait le nombre de jours de scolarisation.

La semaine de 4 jours tend à accroître la fatigue des enfants, car elle perturbe le rythme hebdomadaire, comme le montrent les travaux des chrono biologistes.

Au vu de ces problèmes, de nombreux d'inspecteurs d'académie ont souhaité revenir à des organisations sur 5 jours ; mais cela n'est généralement pas possible à cause de l'opposition des enseignants et des parents. C'est pourquoi le Recteur n'envisage pas une expérimentation de la semaine de 4 jours à Paris.

Tous ces arguments militent pour le maintien d'une semaine de 5 jours, mais avec un transfert des heures de classe du samedi matin sur le mercredi matin. Selon le Recteur, cet aménagement serait particulièrement souhaitable à Paris où l'absentéisme est important le samedi matin, surtout dans les écoles maternelles. Le transfert du samedi au mercredi aurait donc un effet de «re scolarisation » qui ne pourrait être que bénéfique, surtout pour les enfants de milieux défavorisés.

D'ailleurs dans les quelques écoles qui fonctionnent déjà à Paris selon cette formule, les enseignants observent une influence positive sur les enfants.

Ces positions du Recteur sont partagées par tous les responsables rencontrés, notamment le Directeur de l'Académie et la Directrice des Affaires scolaires de la Ville de Paris. Son collaborateur, chargé de mission sur ce dossier, nous a présenté les mêmes arguments que le Recteur. Il a notamment souligné très nettement que choisir la semaine de 4 jours à Paris serait purement et simplement avaliser la disparition progressive et amplement constatée de l'école maternelle le samedi et celle, selon lui programmée, de l'école élémentaire ce même jour. Il a signalé également que les enseignants qui prônent la semaine de 4 jours dénoncent, dans le même temps, toute idée de raccourcissement des vacances. La semaine de 4 jours aboutirait donc de fait à une diminution annuelle du temps scolaire.

Nous retrouvons bien ici , tant dans l'analyse faite par l'administration que dans la réaction des enseignants, une situation identique à celles que nous avons pu remarquer dans les départements du Rhône et de La Loire, avec cette nuance bien sûr : à Paris la semaine de quatre jours n'est pas instaurée car pour l'heure il y a bien un front uni de l'Académie et de la Ville contre l'instauration de ce dispositif.

4.- CONCLUSION et RECOMMANDATIONS

4.1.- L'aménagement du temps scolaire : une question qui a peu évolué

Avec 30% des écoles qui se sont engagées dans l'aménagement du temps scolaire, la situation n'a guère évolué et cela malgré les nouvelles sollicitations apparues ces dernières années, notamment avec la mise en place des Contrats Éducatifs locaux .

En effet, en organisant le temps périscolaire et extrascolaire, ils auraient pu permettre de reposer la question de l'organisation du temps global de l'enfant et donc celle du temps scolaire. A l'étude des données actuelles on doit conclure que cela n'a guère été le cas : 70% des écoles fonctionnent sur le modèle de la semaine traditionnelle.

4.2.- L'aménagement du temps scolaire : une question qui reste sensible.

Si l'aménagement du temps scolaire ne s'est pas développé, il apparaît très clairement comme une question qui mobilise . Une question qui mobilise tous les

partenaires de l'école, tant les enseignants que les parents, une question qui peut remettre en cause la relation entre « les usagers » de l'école et son administration.

La participation, massive, des conseils d'écoles aux consultations organisées dans les départements du Rhône et de la Loire, les réactions des parents et des enseignants aux propositions faites par le Rectorat et la ville de Paris témoignent du caractère particulièrement sensible de cette question.

Ces situations illustrent bien le caractère souvent passionnel et contradictoire des comportements et des réponses dès lors que l'on pose cette question et que l'on envisage des changements dans l'organisation du temps scolaire.

On peut donc dire que si l'aménagement du temps scolaire n'est pas encore devenu une démarche pour changer l'école, cela reste une question qui mobilise et fait réagir tous les acteurs de l'école.

4.-3.- La semaine de quatre jours : l'aménagement du temps scolaire le plus répandu

30% seulement des écoles de France ont réorganisé le temps scolaire mais 25,8% ont opté pour la semaine de quatre jours et 4,2% pour un autre dispositif.

Nous retrouvons là le constat formulé par l'IGEN dans son rapport de janvier 2000 : la semaine de quatre jours reste l'aménagement du temps scolaire le plus fréquent ;

Un aménagement qui a d'abord touché les secteurs urbains mais concerne actuellement autant les secteurs ruraux, un aménagement plus répandu dans le privé que dans le public.

4.-4.- La semaine de quatre jours : un dispositif irréversible et plébiscité par les familles et les enseignants lorsqu'il est mis en place

Les réponses aux consultations organisées en 2001 dans le RHÔNE et la LOIRE corroborent le rapport de l'IGEN de janvier 2000 : toute tentative d'abandon de la semaine de quatre jours se confronte à une vive opposition des enseignants et des parents.

. Cette attitude ne s'appuie sur aucune réflexion concernant les effets de cette organisation sur la vie scolaire des enfants et leurs performances d'élèves.

La motivation de cette réaction apparaît plutôt se situer dans la sphère privée, un confort de vie familiale que la semaine de quatre jours semble offrir :

un long week end qui permet aux familles de mieux s'organiser. Cela vaut bien sûr pour les familles « recomposées », particulièrement en cas de prise en charge alternée des enfants, mais aussi pour toute famille qui trouve dans les deux jours de fin de semaine ainsi libérés les conditions d'une vie plus harmonieuse,

une fréquence et un temps de transport hebdomadaire diminués. Cela vaut surtout pour les zones rurales dans lesquelles la semaine de quatre jours entraîne automatiquement une diminution de 20% du temps de transport scolaire hebdomadaire.

Si ces arguments ne plaident pas uniquement pour la semaine de quatre jours, d'autres organisations, comme le report du samedi matin au mercredi, peuvent en effet préserver le temps familial, ils devraient pouvoir être pris en compte dans la réflexion sur le temps scolaire.

En effet l'école ne peut faire comme si la structure, les contraintes, les choix des familles n'évoluaient pas. Par ailleurs les adaptations actuelles de la durée du temps de travail des adultes jouent directement sur le temps disponible pour les enfants. Enfin la diminution du temps passé en transport scolaire n'est pas négligeable dans la lutte globale que l'on doit engager contre la fatigue à l'école.

Cette volonté de maintenir la semaine de quatre jours n'a pas manqué d'étonner les IA DSDEN qui pensaient, face à une situation qui leur semblait peu satisfaisante en terme de fonctionnement de l'école, pouvoir compter sur l'approbation silencieuse, sinon le soutien actif des pédagogues. Au cours des entretiens qu'ils ont pu nous accorder, ils ont en fait mentionné un certain décalage entre «le terrain» et les représentations syndicales, ces dernières se montrant nettement plus préoccupées par les conséquences de la semaine de quatre jours en terme de réussite scolaire et de prise en charge des enfants.

4.-5.- Une organisation scolaire peu réfléchie, un dispositif peu contrôlé

Toutes les études et consultations confirment un réel déficit, pour ne pas dire une absence de réflexion concernant les conséquences de la semaine de quatre jours sur l'organisation du travail scolaire lui-même.

Ni la répartition des séquences et disciplines sur l'année sachant qu'elle comprend normalement douze journées en plus, ni l'organisation de la semaine, avec la question des moments de synthèses, de bilan mais aussi de complément pédagogique ordinairement prévus le samedi matin, ni surtout le déroulement de la journée scolaire tenant éventuellement compte des apports des chrono biologistes sur la vigilance et la disponibilité intellectuelle des enfants en fonction du rythme hebdomadaire n'ont été revus.

On doit d'ailleurs dire que si les enseignants eux-mêmes ne se sont pas suffisamment préoccupés de ces questions, ils n'ont guère été sollicités pour s'y engager.

Le suivi de la semaine de quatre jours reste à faire, tant au niveau pédagogique qu'administratif.

Ainsi sur la question de la fréquentation scolaire durant les douze jours récupérés il est très difficile de sortir de visions locales et obligatoirement lacunaires . Le contrôle de l'absentéisme durant ces journées n'est que très rarement organisé alors qu'il serait une donnée déterminante . Sans oublier l'importance de l'obligation scolaire et de son contrôle, la connaissance des taux de fréquentation réels serait d'une utilité évidente, d'abord pour adapter en conséquence le calendrier annuel de récupération, ensuite pour envisager l'organisation annuelle des apprentissages.

Tout se passe comme si ces jours récupérés n'étaient pas vraiment pris en compte pour prévoir l'année scolaire . En ce sens on peut dire que la semaine de quatre jours revient le plus souvent à réduire de douze jours le temps scolaire et donc à compacter encore plus les programmes généralement ressentis comme trop ambitieux pour le temps d'apprentissage disponible.

Cette incertitude vaut également pour tout ce qui concerne le comportement et la vie des élèves qui ne fait l'objet d'aucun suivi réel .

Leur état de plus ou moins grande vigilance les lundi matin ou à la rentrée des congés raccourcis, leur niveau de fatigue souvent associé à des problèmes de comportement signalés en milieu puis en fin de premier trimestre, restent au niveau de l'appréciation globale sans pouvoir être précisés.

4.-6.- Des interrogations en terme d'apprentissages scolaires

Aucune étude sérieuse n'a plus été faite, concernant les conséquences éventuelles de l'organisation du temps scolaire sur les performances des élèves, depuis celles que nous mentionnons dans ce rapport et qui datent de 1993 et 1994 .

Ces études n'avaient pas permis de parvenir à des conclusions significatives en terme d'apprentissages scolaires : la semaine de quatre jours ne se révélait ni facilitante ni nocive sur le plan des performances des élèves .

Elles donnaient parfois des résultats contradictoires que l'on peut facilement expliquer : d'une part l'effet d'expérience et d'engagement propre à la nouveauté d'un dispositif pouvait jouer et influencer sur les résultats des élèves, d'autre part ces résultats n'auraient vraiment pris sens que dans un suivi sur plusieurs années .

L'absence de ce suivi et surtout l'absence de toute évaluation comparée des résultats des élèves interdit donc de tirer des conséquences au niveau national en terme de choix d'organisation .

Restent les interrogations locales qui ne dépassent pas les estimations approximatives, approximations d'autant plus grandes que les résultats aux évaluations ne font plus l'objet d'une remontée systématique auprès des IEN .

Tout comme pour l'organisation administrative et pédagogique, le suivi local de la semaine de quatre jours en terme de résultats scolaires n'a pas été vraiment engagé : il est donc impossible actuellement de dire si cette organisation influence ou non les performances des élèves.

4.-7.- Un suivi global à mettre en place

On ne peut en fait évoquer la question de la semaine de quatre jours sans l'intégrer dans la problématique plus globale de l'aménagement du temps et des rythmes scolaires .

Actuellement le choix de la semaine de quatre jours semble arrêté, dans la plupart des cas, sans véritable mise en perspective , sans que d'autres solutions ne soient étudiées. Un choix motivé avant tout par des considérations de vie sociale et familiale, arrêté en fonction des contraintes et des préférences des adultes .

Si ces éléments ne peuvent être totalement rejetés, la question des interactions entre les emplois du temps imposés par l'école et les rythmes biologiques propres aux enfants devrait également être prise en compte.

Par ailleurs , pour toute une catégorie de familles, les plus démunies, et d'enfants, ceux qui sont confrontés aux plus grandes difficultés, le temps scolaire ne peut être déconnecté du temps périscolaire . Libérer les enfants plus longtemps durant la semaine nécessiterait que leur prise en charge hors temps scolaire soit organisée conjointement et qu'un suivi soit mis en place.

Face aux incertitudes actuelles, aux dysfonctionnements évidents dans bien des écoles fonctionnant sur quatre jours, étant donné la quasi impossibilité de revenir en arrière lorsqu'elle a été organisée et en l'absence d'études fiables sur les effets de cette organisation du temps scolaire sur les résultats et les comportements des élèves, il serait donc prudent de ne pas l'étendre et d'en stopper le développement.

Il apparaît aussi urgent de mieux contrôler les fonctionnements et les effets des organisations déjà en place : semaine de quatre jours, report du samedi au mercredi, autres dispositifs.....Un contrôle certes administratif concernant particulièrement la fréquentation des élèves et le remplacement des maîtres, mais aussi un accompagnement pédagogique des enseignants et un suivi des apprentissages des élèves.

L'aménagement du temps scolaire nécessite une réelle mise en perspective des enjeux sociaux, éducatifs et pédagogiques. et ne peut se réduire à une simple extension, au gré des demandes, d'une formule ou d'une autre.

Seules des études conduites sur une échelle suffisante permettraient de mieux cerner les rythmes de l'enfant, d'en percevoir les implications en terme de rythmes scolaires, d'en tirer des conséquences en terme de prescriptions d'organisation pour l'année, la semaine et la journée scolaire.

Il apparaît donc nécessaire de mettre en place un dispositif d'observation et d'expérimentation de différents scénarios d'aménagements du temps .Ces études, conduites par des instituts de recherche indépendants, sont indispensables pour sortir des débats trop souvent subjectifs et parfois passionnels qui marquent actuellement cette question . Elles apporteraient les connaissances qui font encore défaut pour conduire une réflexion éclairée et envisager sereinement l'évolution du temps scolaire dans notre pays.

Recommandations

Envisager l'aménagement du temps scolaire d'une façon globale : la question de la semaine de quatre jours ne doit pas être dissociée de la réflexion globale sur l'organisation de l'année, de la semaine et de la journée scolaire.

Prendre en compte dans cette réflexion le temps peri et extra scolaire : tout aménagement du temps scolaire nécessite un accompagnement des partenaires de l'école, particulièrement des collectivités locales , qui doivent pouvoir adapter la prise en charge des enfants durant leur temps de loisir.

Préalablement à toute décision ou préconisation éventuelle, mettre en place, sur une échelle suffisante, un dispositif d'observation et d'expérimentation de différents dispositifs d'aménagement du temps scolaire.

Élaborer pour ces études un cahier des charges qui pose d'abord la question du rythme journalier et hebdomadaire des enfants et du lien entre ces rythmes et les apprentissages.

Dans l'attente des résultats de ces études ne pas étendre l'organisation de type « semaine de quatre jours » .

Mettre en place un suivi dans les académies, départements et circonscriptions comptant des écoles travaillant sur le modèle « semaine de quatre jours » :

S'assurer que le calendrier de récupération fixé au niveau départemental est respecté

Contrôler la fréquentation scolaire durant les jours repris sur les congés (un traitement spécifique de ces douze jours semble nécessaire si l'on veut réellement approcher de la réalité des faits et connaître le taux de fréquentation effectif)

Organiser tout dispositif qui permettra de diffuser et de favoriser les adaptations pédagogiques indispensables dans l'organisation par les enseignants du travail scolaire des élèves (réflexion sur les répartitions annuelles, progressions, sur l'organisation des séquences dans la semaine)

Alain HOUCHOT

*Inspecteur général de l'éducation
nationale*

Yves MOULIN

*Inspecteur général de
l'administration de l'éducation
nationale et de la recherche*

Jean VOGLER

*Chargé de mission auprès de
l'inspection général de
l'administration de l'éducation
nationale et de la recherche*